



**Chambre des communes
Comité permanent de la citoyenneté et de
l'immigration**

**Mesures spéciales en matière d'immigration et de protection des réfugiés
pour les habitants de Hong Kong**

Témoignage de Joey Siu, Hong Kong Watch

Le 1^{er} janvier 2021

Madame Salma Zahid, Madame Raquel Dancho, Madame Christine Normandin et mesdames et messieurs les membres du Comité, je tiens à vous remercier d'organiser cette audience et de m'inviter à témoigner sur la question des « mesures spéciales en matière d'immigration et de protection des réfugiés pour les habitants de Hong Kong ».

Le coup d'envoi du grand mouvement prodémocratie de Hong Kong a été donné en juin 2019. Le monde a alors été témoin de la répression cruelle continue du régime communiste chinois contre les droits et libertés longtemps chéris par les habitants de la ville.

En novembre 2019, je suis venu à Ottawa à la suite des sièges tragiques des universités et de la victoire écrasante sans précédent aux élections des conseils de district en vue d'une discussion avec les partis pour donner un compte rendu de la situation à Hong Kong. Les résultats remarquables des élections des conseils de district ont donné aux habitants de Hong Kong une lueur d'espoir. Malheureusement, la situation s'est rapidement détériorée par la suite.

L'imposition de la loi draconienne sur la sécurité nationale, l'annulation de l'élection du conseil législatif, l'inéligibilité des législateurs démocratiques, la répression de la libre expression et les attaques contre l'indépendance judiciaire témoignent tous du démantèlement flagrant par Pékin des valeurs fondamentales de Hong Kong et de la grave violation des promesses énoncées dans la *Déclaration commune sino-britannique*.

Imposée en juillet 2020, la loi sur la sécurité nationale criminalise même les formes de protestations les plus élémentaires et tout acte de désobéissance au régime communiste chinois. Ce n'est pas seulement moi ou les autres activistes de Hong Kong qui seront fort probablement soumis à la loi sur la sécurité nationale, mais également tout citoyen canadien à Hong Kong ou ici au Canada qui a déjà manifesté son soutien à la lutte prodémocratie menée à Hong Kong.

Depuis la mise en œuvre de cette loi barbare sur la sécurité nationale, plus d'une centaine de Hongkongais ont été arrêtés aux termes de celle-ci. Plus récemment, 55 personnalités politiques éminentes, y compris des militants, d'anciens législateurs, des professionnels du droit et des universitaires de toutes allégeances politiques, ont été arrêtées sous de vagues accusations de « subversion de l'État » simplement parce qu'elles ont participé aux primaires démocrates qui visaient à obtenir plus de sièges à l'Assemblée législative. Toutes les personnes mises en état d'arrestation aux termes de la loi sur la sécurité nationale sont maintenant passibles d'une peine d'emprisonnement allant de dix ans à la perpétuité, mais aussi d'expulsion vers la Chine continentale afin d'y subir un procès.

La réduction au silence des opposants survient non seulement dans les rues et à la chambre législative, mais aussi dans les tribunaux. Comme il est énoncé au chapitre IV de la loi, le chef de l'exécutif de Hong Kong a le pouvoir de nommer des juges pour gérer les causes concernant des infractions « mettant en danger la sécurité nationale ». Aux termes du chapitre V, le gouvernement de Hong Kong ou le Département de la sécurité nationale de Hong Kong lui-même peut demander au gouvernement populaire central de la Chine d'exercer sa

compétence sur des causes qui sont jugées « complexes », « graves » ou comme constituant une « menace importante » à la sécurité nationale. Les juges de Hong Kong rejetant à juste titre les accusations les plus ridicules contre les manifestants, le gouvernement recourra plus souvent à ces options afin de les contourner.

Le parti communiste chinois continuant de resserrer son étau sur Hong Kong, de plus en plus de manifestants de Hong Kong souhaitent désespérément fuir le régime totalitaire impitoyable. Parmi ceux-ci se trouvent les douze jeunes Hongkongais qui ont été appréhendés par les autorités chinoises alors qu'ils tentaient de s'enfuir à Taïwan à bord d'une vedette. Dix des douze jeunes ont été condamnés à une peine d'emprisonnement allant de sept mois à trois ans pour avoir fui une tyrannie et sont toujours incarcérés en Chine à l'heure actuelle.

Hong Kong Watch travaille avec de proches collaborateurs partout dans le monde, y compris le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Union européenne, le Canada et l'Australie, afin de demander un « plan de sauvetage mondial » pour les Hongkongais.

Depuis notre fondation en 2017, nous nous sommes fait les champions des droits des citoyens britanniques d'outre-mer. En juillet 2020, le Royaume-Uni a annoncé sa nouvelle politique visant à assurer une voie d'accès à la citoyenneté aux titulaires d'un passeport de citoyen britannique d'outre-mer (PCBO), qui est entrée en vigueur hier. Jusqu'à 750 000 titulaires d'un PCBO de Hong Kong devraient se prévaloir du plan.

Travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Australie, nous avons rapidement demandé de l'aide pour les étudiants de Kong Kong en Australie. Le gouvernement a répondu et déclaré le même mois vouloir proposer de nouvelles options de visa prolongé aux étudiants et aux travailleurs qualifiés de Hong Kong, ce qui leur permettra de demeurer en Australie et d'obtenir éventuellement leur résidence permanente.

Nous saluons la décision du gouvernement du Canada de se joindre aux deux pays en novembre dernier afin d'offrir l'asile par l'adoption de politiques visant les « jeunes talents », l'« asile » et la « réunification des familles » et offrant aux Hongkongais vulnérables des occasions de réinstallation. La nature ciblée du plan règle une partie de l'insuffisance de la politique du Royaume-Uni qui ne vise pas les manifestants nés après 1997 et qui n'ont pas de PCBO.

Vu la situation complexe dans laquelle se trouve le Canada avec ses deux citoyens retenus en otage par Pékin, nous reconnaissons et saluons le courage dont il a fait preuve pour être à la hauteur de sa relation historique avec la ville et annoncer un plan ciblé pour les jeunes Hongkongais.

Comparativement aux pays européens qui continuent de se traîner les pieds lorsque vient le temps de défendre nos valeurs communes, le Canada prend une mesure importante, et nous aspirons à la réussite du plan.

Il n'en demeure pas moins que certains passeront encore à travers les mailles du filet dans le

cadre de ces politiques. Le volet des « jeunes talents », qui est entré en vigueur partiellement le 8 février et qui expire en février 2023, exige des qualifications supérieures et un niveau de financement qui excluent certains des manifestants les plus vulnérables sur le plan politique. La nature « temporaire » de la politique sur les permis de travail ouverts ne couvre pas les jeunes manifestants qui obtiennent leur diplôme après 2023. D'ailleurs, les procédures d'« asile » très chronophages et complexes empêchent les manifestants qui ne bénéficient pas d'une aide juridique appropriée de présenter une demande, tandis que les dispositions pour la « réunification des familles » ne couvrent qu'un petit nombre de Hongkongais ayant des membres de la famille au Canada.

Ces jeunes en devenir de Hong Kong, qui possèdent de nombreuses vertus, notamment l'intégrité, l'éthique professionnelle et une décence humaine élémentaire, ne sont pas visés par le cadre actuel et sont en fait ceux qui risquent le plus d'être accusés en vertu de la loi sur la sécurité nationale, puisqu'ils ont été à la tête des manifestations en 2019.

Alors que la situation de Hong Kong continue de se détériorer de jour en jour, il est essentiel que le Canada collabore avec ses partenaires aux vues similaires et agisse rapidement afin d'améliorer les plans existants visant à aider ces jeunes vulnérables. Nous sommes d'avis que les recommandations ci-après pourraient créer une feuille de route pour améliorer la politique.

Premièrement, le ministre de l'Immigration du Canada *Marco Mendicino* a garanti que rien n'empêchera les manifestants arrêtés ou accusés en vertu de la loi sur la sécurité nationale de déposer une demande d'asile. Toutefois, la plupart des 10 000 manifestants arrêtés depuis 2019 ont été accusés d'infractions inventées de toutes pièces liées aux manifestations aux termes de l'Ordonnance sur l'ordre public. Le Canada devrait s'assurer que les condamnations pour « émeutes » ou « rassemblement illégal » ne constituent pas un motif d'inadmissibilité pour les Hongkongais qui présentent une demande d'asile. En se fondant sur le Projet pilote de parrainage de réfugiés LGBTQ2, le gouvernement du Canada devrait aussi envisager de prendre des initiatives semblables afin de soutenir les intervenants les plus vulnérables sur le plan politique au cours de la lutte prodémocratie de Hong Kong, par exemple, les journalistes et ceux qui ont exercé un rôle humanitaire ou d'organisation.

Deuxièmement, nous encourageons le gouvernement du Canada à prolonger le visa de vacances-travail actuel pour les jeunes, afin qu'il soit valable pendant deux ans au lieu d'un an, et à élargir le groupe d'âge des 18-30 ans aux 18-35 ans. En assurant la concordance avec le programme vacances-travail de l'Australie, il permet aux Hongkongais qui n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires de présenter une demande de statut de résident permanent.

Troisièmement, nous demandons au gouvernement du Canada d'examiner l'incidence des restrictions de voyage liées à la COVID-19 sur la capacité des Hongkongais à présenter une demande d'asile, notamment en déterminant si les Hongkongais pourraient entreprendre leur demande d'asile dans les ambassades et consulats canadiens à l'extérieur de Hong Kong. Des programmes de libération conditionnelle ont été fournis par le gouvernement des États-Unis pour diriger, par exemple, les professionnels de la santé cubains vers les États lorsqu'ils sont à

l'extérieur du pays, et des pratiques semblables devraient être envisagées par le Canada.

Nous demandons aussi au gouvernement du Canada d'exercer le pouvoir législatif prévu dans la *Loi de 2002 sur l'immigration et la protection des réfugiés* de publier des Instructions ministérielles lorsqu'il est nécessaire de le faire pour combler les lacunes.

Lorsque la politique de PCBO est officiellement entrée en vigueur le 31 janvier 2021, la Chine a annoncé sa décision de ne plus reconnaître les PCBO comme pièces d'identité ou documents de voyage valides. En outre, immédiatement après cette annonce, le gouvernement de Hong Kong a indiqué clairement que la double citoyenneté n'est pas reconnue à Hong Kong. Cette situation annonce d'autres restrictions possibles à la double citoyenneté; les 300 000 Canadiens à Hong Kong pourraient bientôt être contraints de renoncer à leur nationalité canadienne pour conserver le droit de séjourner à Hong Kong. Le Canada doit être prêt en ayant des plans pour les accompagner et étendre les critères de la réunification des familles afin d'inclure les Hongkongais qui ont une tante, un oncle ou d'autres membres de la famille non immédiats qui sont des citoyens canadiens. Le gouvernement doit aussi envisager d'offrir à nouveau la citoyenneté aux résidents de Hong Kong qui ont renoncé à leur nationalité canadienne dans le passé.

En qualité de chef, l'ex-gouverneur de Hong Kong, *lord Chris Patten*, a affirmé ce qui suit : « Il va sans dire que ces jeunes Hongkongais ont beaucoup à offrir au Canada. Ils sont non seulement extrêmement instruits, maîtrisent l'anglais et ont une nature d'entrepreneur, mais ils ont foi aux valeurs universelles communes de la société canadienne, y compris la démocratie, la primauté du droit, la tolérance et la liberté d'expression. » Le Canada doit offrir aux Hongkongais une planche de salut non seulement parce que l'ajout de Hongkongais enrichira la collectivité locale, mais parce qu'il nous appartient de défendre nos valeurs communes et un ordre international fondé sur des règles.

Deux citoyens canadiens, Michael Kovrig et Michael Spavor, sont détenus illégalement par le parti communiste chinois depuis plus de 750 jours. Ils ne doivent pas servir d'excuse au Canada pour ne pas jouer un rôle de chef de file international contre les atrocités commises contre les droits de la personne par Pékin, mais représenter la force d'impulsion pour la mise en place d'une politique plus stricte et plus intégrée concernant la Chine.

Alors que le régime communiste chinois prend graduellement le contrôle complet de Hong Kong et resserre son étau sur le monde libre, le Canada ne doit plus ignorer la détresse de Hong Kong. Un message clair doit être envoyé à Pékin : le Canada se joindra à ses alliés et dirigera une coalition mondiale contre l'atteinte par la Chine à nos valeurs communes.

Merci.